



DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT DE CHEF(FE) D'EQUIPE D'EXPLOITATION PRINCIPAL(E) DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT – Session 2021 (DIRCE/DIRMC)

SESSION 2021 - Spécialité « Routes - Base aériennes » (femmes et hommes)

Écrit : JEUDI 6 MAI 2021

I IDENTIFICATION ET DOMICILE

Mme <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>
Nom de famille :	_____
	<i>(en lettres capitales)</i>
Nom de naissance :	_____
<i>(s'il est différent)</i>	<i>(en lettres capitales)</i>
Prénoms :	_____
Né(e) le (jj-mm-aa) :	- - Nationalité : _____
Lieu de naissance :	_____
Adresse :	_____
Code postal :	Commune : _____
☎ personnel :	_____ Pays : _____
☎ professionnel :	_____ Mess@gerie : _____

Dossier à retourner à la DIR MASSIF CENTRAL
(les inscriptions pour la DIRCE s'effectuent en ligne)

II CENTRE D'EXAMEN

Indiquez ci-contre le service pour lequel vous postulez :
(Rappel : vous ne pouvez postuler que pour un service)

Les inscriptions pour le concours de la DIRCE s'effectuent **UNIQUEMENT** en ligne (voir avis de recrutement).

III CONDITIONS

Peuvent se présenter au concours professionnel de chef(fe) d'équipe d'exploitation principal(e), les agents d'exploitation principaux remplissant les conditions statutaires au plus tard à la date de l'établissement de la liste d'admission (date prévue 30 juin 2021) (ordonnance 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, modifiée par l'ordonnance n° 2021-139 du 10 février 2021) :

- être en activité - en détachement - en congé parental

- être agent d'exploitation principal des TPE

- avoir au moins un an d'ancienneté dans le 4ème échelon du grade

- compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C

(Décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié par le décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018, portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État).

IV HANDICAP

Si vous êtes travailleur(euse) handicapé(e), remplissez cette rubrique et joignez le(s) justificatif(s) sinon passez à la rubrique suivante.

Sont à joindre à ce dossier : l'attestation de handicap et éventuellement, l'attestation médicale en cas de demande d'aménagements particuliers. Sera demandé ultérieurement l'avis reconnaissant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé - cf. notice p. 2,.

Êtes-vous reconnu travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie (RQTH)? OUI NON

Si oui, souhaitez-vous des aménagements particuliers pour les épreuves en raison de votre situation personnelle ? (attestation médicale obligatoire) OUI NON

Si oui, de quelle nature ? :

pour l'épreuve écrite :

pour l'épreuve orale :

INFORMATION COVID-19

Vous êtes reconnu(e) personne fragile ou vulnérable OUI NON

Pour permettre de prendre en compte ce paramètre lors des épreuves, merci d'adresser un certificat médical justificatif au bureau Ressources Humaines de la DIR lors de l'inscription

V AVERTISSEMENT

Par souci de simplification des formalités administratives, seules certaines pièces justificatives sont exigées à ce stade.

Vous devez être en mesure de fournir à l'administration les éléments nécessaires pour "la vérification des conditions requises pour concourir (...) au plus tard à la date de la nomination".

(statut général des fonctionnaires de l'État, loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, article 20).

La réception de votre convocation aux épreuves ne préjuge pas de la recevabilité de votre demande d'inscription. Si vos déclarations, les pièces et les renseignements fournis sont erronés ou insuffisants, vous vous exposez notamment à : ne pas avoir accès au centre d'examen, être radié(e) de la liste des candidats, perdre le bénéfice de l'admissibilité ou de l'admission, ne pas être nommé(e) en qualité de stagiaire ou de titulaire, et ce, que vous ayez été ou non de bonne foi.

VI ENGAGEMENT

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A	le	Signature du candidat :
----------	-----------	-------------------------

VII RECAPITULATIF

Récapitulez les pièces et justificatifs à renvoyer obligatoirement pour constituer votre dossier d'inscription.

Cochez les cases correspondantes, et indiquez, s'il y a lieu, les autres justificatifs que vous devez joindre.

Le présent dossier imprimé, dûment rempli, daté et signé

Justificatifs suivants (cf. rubriques III et IV s'il y a lieu)

IMPORTANT :

Pour les agents de la DIR CE et de la DIR MC : le pôle ressources humaines dispose déjà d'un état des services (cf annexe1).

Annexe 1 : ETAT DES SERVICES ACCOMPLIS

à faire obligatoirement viser par le(les) service(s) du personnel concerné(s) et à fournir au plus tard à l'inscription

Mme M

Nom de _____ (en lettres capitales) Nom de naissance : _____ (s'il est différent) (en lettres capitales)

Prénoms : _____ Né(e) le (jj-mm-aa) :

Pour que votre candidature soit valide vous devez justifier d'un certain nombre d'années de services effectifs en qualité d'agent d'exploitation principal des TPE.
Indiquez ci-dessous les périodes à concurrence des années de services requises.

Service d'accomplissement des fonctions	Lieu d'affectation (adresse)	Grade ou qualité	Périodes (jj-mm-aa)	Quotité (100% ou % de temps plein)	Visa et cachet de l'autorité ayant effectué la nomination
			du au _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		
			_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		
			_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		
			_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		
			_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		